

DÉCISIONS

APD-CSSDM du 11 janvier 2024



DÉCISIONS de la 4e Assemblée extraordinaire des personnes déléguées CSSDM
de l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal
tenue le jeudi 11 janvier 2024 à 17 h 30

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 04.01** Que l'ordre du jour suivant soit adopté tel que présenté:
1. Adoption de l'ordre du jour
 2. Changement de date de l'APD de janvier
 3. Négociation nationale / Présentation de l'entente de principe

CHANGEMENT DE DATE DE L'APD DE JANVIER

- 04.02** Étant donné la convocation des instances CSSDM portant sur l'entente de principe, que l'Assemblée des personnes déléguées prévue le 16 janvier 2024 soit reportée au 23 janvier 2024.

NÉGOCIATION NATIONALE / PRÉSENTATION DE L'ENTENTE DE PRINCIPE

- 04.03** Demande de suspension des règles afin de prolonger l'Assemblée au-delà des 210 minutes prévues, afin d'octroyer du temps supplémentaire (environ 45 minutes) pour terminer le point 3 de l'ordre du jour.

